

# COMMUNE DE BERLOZ

## AVIS - URBANISME

L'administration communale fait savoir que Monsieur David FOLDESI, demeurant Hameau de Crenwick 28 à 4257 ROSOUX-CRENWICK, a introduit une demande de permis d'urbanisme ayant trait à un bien sis même adresse, cadastré 2<sup>ème</sup> division, section B n°96F.

Le projet consiste en LA CONSTRUCTION D'UN AUVENT, et présente les caractéristiques suivantes : dérogation aux prescriptions du lotissement : (matériau de structure et de couverture, inclinaison de toiture) (CWATUP – art. 330, 11°).

**Les réclamations et observations, orales ou écrites, sont à adresser au Collège communal, du lundi 25 janvier au lundi 8 février 2016 inclus.**

Le dossier peut être consulté à l'administration communale, rue Antoine Dodion n°10 à 4257 Berloz, du lundi au vendredi de 8.30 à 12.00 heures, les mercredis de 13.30 à 17.00 heures, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16.00 à 17.00 heures, ainsi que les samedis de permanence de 9.00 à 12.00 heures.

Des explications techniques seront fournies le jeudi 28 janvier 2016, de 9.00 à 12.00 et de 13.30 à 17.00 heures à la même adresse.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le lundi 8 février 2016 de 15.30 à 16.00 heures à l'administration communale.

A Berloz, le 21 janvier 2016.

Le Bourgmestre,



Joseph Dedry